

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 14 (1990)

Artikel: Anciennes verreries jurassiennes
Autor: Steullet, Anne-Marie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANCIENNES VERRERIES JURASSIENNES

Le Jura a compté dès le XVII^e siècle de nombreuses verreries le long des plus grands cours d'eau. Gustave Amweg n'hésite pas à parler d'industrie du verre bien qu'il s'agissait, comme on le verra, de petites unités de fabrication plus ou moins florissantes. Une seule est encore en activité, à Moutier, mais le genre de production a changé: de verrerie la maison a passé à la fabrication de verres industriels.

Trois facteurs devaient se trouver réunis dans un circuit assez restreint pour l'établissement d'une usine: des gisements de sable vitrifiable; de grandes quantités de combustible; un cours d'eau pour le transport du bois par flottage.

Les princes-évêques s'intéressèrent aux verreries. En vertu des droits régaliens, ceux qui voulaient construire une usine de ce genre devaient préalablement obtenir une autorisation, qui était d'ordinaire accordée moyennant certaines redevances. Lorsque c'était possible, la cour de Porrentruy se procurait des objets en verre chez les verriers indigènes. Mais pour la verrerie soignée, on faisait des achats à l'étranger. Des carafes et des verres gravés de la crosse de Bâle et du chapeau princier ont été achetés à Strasbourg et aux verreries royales de Saint-Quirin, ce qui laisse penser que les objets fabriqués dans le pays devaient être plus rudimentaires et qu'on fournissait surtout du verre à vitre.

La verrerie d'autrefois

Dans un document de 1777, qui se trouve à la Cour de Baumes-les-Dames (France), on lit la description suivante: «L'objet principal d'une verrerie est le four, où se fait la fonte des matières (désignées sous le nom de frittes) par le moyen du four de réverbère. Sa construction exige les dimensions les plus exactes et l'attention la plus scrupuleuse: la moindre chose omise le rend imparfait et inutile.

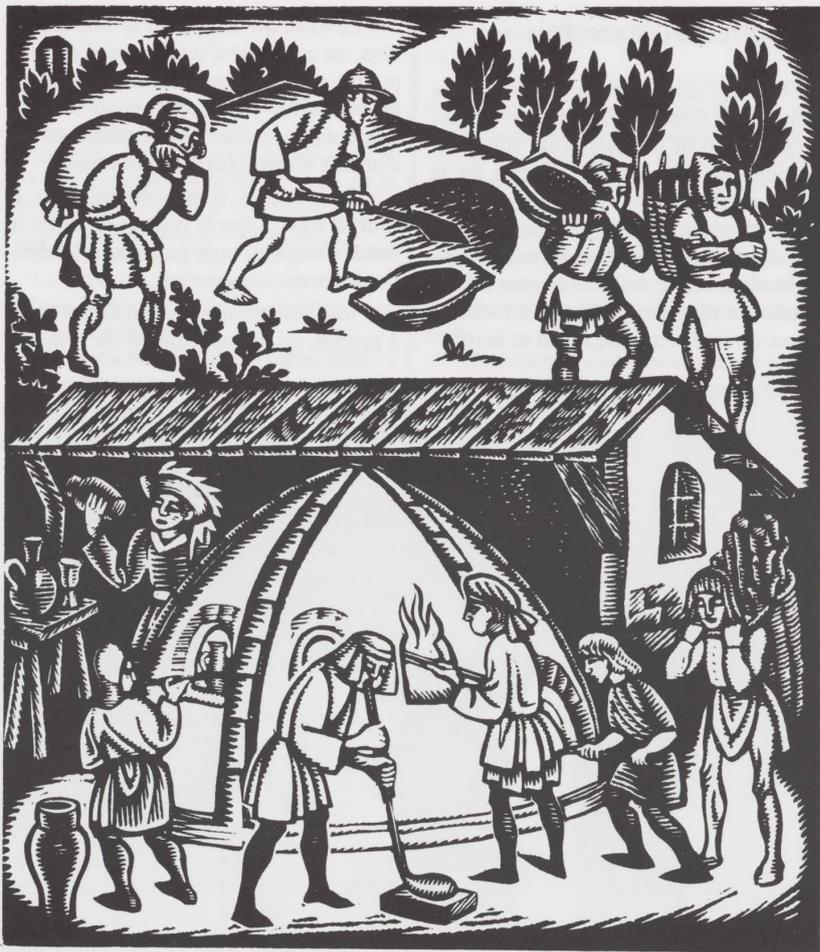
» Le four, qu'on appelle le four de fusion, est composé d'une quantité plus ou moins grande d'ouvreaux. On appelle ouvreaux les places où les ouvriers se mettent pour puiser dans les creusets; il y a autant d'ouvreaux que de creusets.

» Ces creusets sont arrangés dans le four, et c'est là que le verre se forme et se fond; c'est là qu'on le puise pour lui donner la forme convenable.

» Tous les creusets doivent être remplis à propos, en même temps et de la même



Déchets de verre, trouvés lors de fouilles archéologiques, au Chaluet, près de Court, où plusieurs verreries étaient en activité au XVIII^e siècle. (Photos Laurent Enard)



Verrerie au milieu du XIV^e siècle qui représente une chaîne de travail depuis le remplissage des creusets jusqu'aux objets terminés en passant par la fusion et le soufflage.

matière, au moyen de quoi il faut autant d'ouvriers qu'il y a de creusets. Si les creusets n'étaient pas remplis à propos, en même temps et de la même manière, il en résulterait les plus grands inconvénients, le feu les fêlerait et ils ne pourraient plus servir; s'ils n'étaient pas remplis de la même manière, la fusion se ferait plutôt dans les uns que dans les autres; et si on ne saisissait pas l'instant de la fusion pour employer la matière, les creusets se casseraient.

» Le feu doit être entretenu dans le four avec la plus grande égalité, c'est pour cela que l'on ne se sert que de bois de même grosseur, longueur et qualité, et l'ouvrier chargé du soin d'entretenir le feu et que l'on appelle tiseur, doit marcher à pas comptés, soit pour aller chercher le bois à une certaine distance, soit pour l'apporter et le jeter dans le four.

» Le pas d'un bon tiseur, ajoute une note, est tel qu'il fait la valeur de sept lieues pendant les six heures qu'il travaille. Il faut qu'il observe un juste milieu: s'il se presse, le four s'engorge et boucane (fume avec force); s'il se ralentit, le feu manque d'aliment, et dans l'un et l'autre cas, il en résulte des inconvénients.

» Un des soins particuliers du tiseur est de ne pas faire éprouver tout à coup à la fritte un feu violent; cette conduite exposerait à l'accident de la fusion aqueuse (liquide). On chauffe donc d'abord faiblement pour donner le temps à l'humidité de se dissiper lentement: la fritte

fum
entié
plus
pou
»
l'ou
port
»
conf
«str
haus
vaie
set.
des
SUR
Le
proc
tant,
s'ap
res.
Su
rie
Grar
Biau
des
lettre
cour
voitu
à cor
de G
sable
d'ess
forte
mé e

fume, s'amollit, et l'humidité s'évapore entièrement. Lorsque la fritte ne fume plus et qu'elle redevient friable, on peut pousser la calcination à grand feu...

»Le gamin est un ouvrier qui prend l'ouvrage des mains du verrier pour le porter dans les fours à recuire...

»Les fours à étendre le verre, pour la confection du verre à vitre, étaient les «stragouses» (de l'allemand Streckhaus). Des installations spéciales servaient à sécher le bois et les pots au creuset. On entreposait la marchandise dans des magasins.»

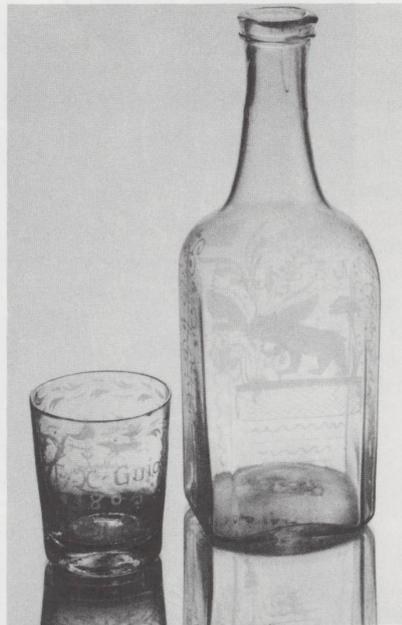
Sur le Doubs : Blancheroche

Les verriers de la Franche-Comté toute proche ont joué chez nous un rôle important, leur histoire est liée au Jura où ils s'approvisionnaient en matières premières.

Sur la rive gauche du Doubs, la verrerie de Blancheroche (dite aussi de la Grand'Combe) est à peu près en face de Biaufond. Elle tirait le sable vitrifiable des terres de l'Evêché. A ce propos, une lettre d'amodiation de la carrière de Saicourt, datée du 11 mars 1726 autorise le voiturier François Gigandet des Genevez à conduire du sable de ce lieu aux verriers de Grand'Combe. Le Doubs charriait du sable, mais il était inutilisable parce que d'essence calcaire : en le soumettant à de fortes températures, il se serait transformé en vulgaire chaux. Enfin, les verriers

de Blancheroche achetaient du bois dans notre pays. Ces relations d'affaires engendraient d'autres : les mariages entre familles de verriers.

Certains chroniqueurs affirment que cette usine a été fondée en 1697. Tout porte à les croire. En 1708, le prince Jean-Conrad de Reinach vendait pour 1550 livres de bois à Henri Raspieler et Jean-



Carafe, datée de 1831, gravée, un ours devant, un bouquet de fleurs derrière. Hauteur : 25 cm. Verre, daté de 1805, gravé, marqué F. X. Guiot. Hauteur : 8 cm.

Georges Müller (ou Munier ?) dans les côtes du Noirmont. Par un acte notarial du 29 octobre 1708, le souverain prévoyait la construction d'une autre verrerie — probablement vers le Bief d'Etoz —, puis il annula la concession. Les verriers intéressés étaient les deux personnes déjà nommées et celles-ci : Joseph, Georges et Melchior Raspieler, Henri Faibure, Gaspard Allemand.

En 1712, la verrerie de Blancheroche était exploitée par une société d'artisans où l'on ne retrouve aucun des noms mentionnés ci-dessus. Les Raspieler étaient alors fixés en Franche-Comté, à Saint-Antoine.

L'usine de Blancheroche connut dès le début de grosses difficultés car les associés n'avaient pas les mêmes buts ni les mêmes vues. De surcroît, ils ne parlaient pas la même langue, plusieurs étaient Allemands. En 1763, la société a été liquidée, un procès s'ensuivit.

Blancheroche avait été constituée en association par des gens du métier et des bailleurs de fonds, les premiers ne considéraient que le côté technique de l'entreprise tandis que les autres escomptaient surtout de beaux dividendes !

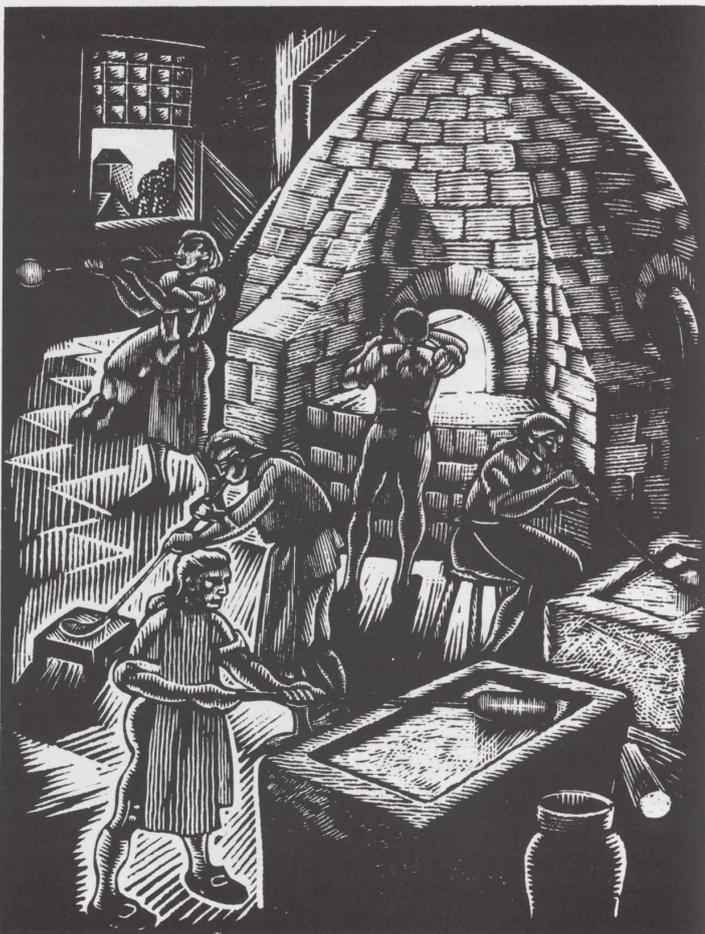
En outre, la concurrence de la verrerie du Bief d'Etoz et les difficultés de communication provoquèrent la ruine de l'usine de Blancheroche, et le propriétaire d'alors, Célestin Châtelain se décida à transporter ses pénates à Roches, vers 1817.

La verrerie de Biaufond

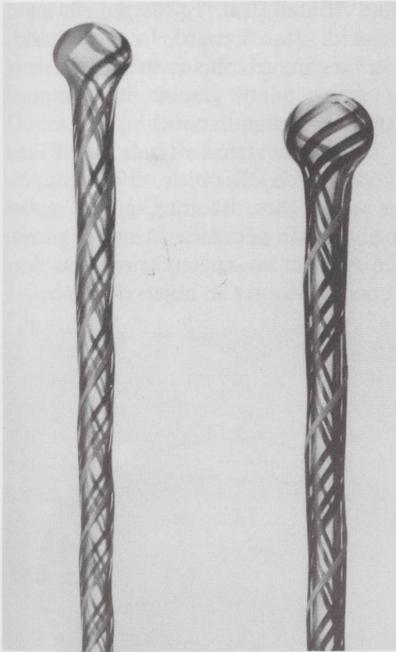
Le 13 juillet 1747, les frères Joseph et François Raspieler de la verrerie de la Grand'Combe adressèrent une demande au prince-évêque d'alors, Joseph-Guillaume Rinck de Baldenstein, afin d'obtenir l'autorisation de créer un pareil établissement. Dans leur requête, on lit qu'ils venaient d'acheter certains cantons de bois au lieu-dit « La Coste du nid d'aigle, près des Esserts d'Illes dont une partie était située sur la seigneurie d'Erguël, et l'autre dépendant de la Montagne des Bois Jean Ruedin. »

La concession fut accordée pour 15 ans contre un droit annuel de 100 livres bâloises et une certaine quantité de verres et de bouteilles à livrer à la Cour. Ces objets ne seront jamais fournis, dix ans plus tard il y eut des réclamations à leur sujet de la part de la Chambre des Finances. Peut-être qu'à Biaufond on ne faisait que du verre à vitre ? On peut le penser.

En 1763, les verriers de Biaufond tentent d'obtenir le renouvellement de leur concession. De nouveaux noms apparaissent : Melchior Fritz, Pierre-Joseph Bouhélier, Jérôme Maire, Claude-Joseph Tissot, David zum Keller. Le 4 mai 1764, le contrat fut signé par Melchior Fritz et consorts : Claude-Joseph Tissot et François Claude, qui continuèrent l'exploitation de la verrerie pendant quinze ans. En 1779, le Grand Bailli de la



D'après une gravure sur bois, on se fait une idée du four conique du 18^e siècle, du soufflage puis de l'aplanissement de la matière pour l'obtention du verre à vitre.



Cannes de verre, soufflées à la Verrerie de Moutier, avant 1922. Filigranes bleus et blancs pour l'une, bruns et blancs pour l'autre. Longueurs: 105 et 100 cm.

Franche-Montagne, qui était alors M. de Kempf, se rendit sur les lieux afin d'y mener une enquête. Il fit un rapport à Porrentruy, proposa qu'on renouvelle le bail, ce qui fut fait pour six ans.

On sait par des documents de l'époque qu'il y avait dix places aux ouvreaux à

Biaufond, un bâtiment en bois de 56 pieds sur 66 (19 m sur 22 m) où l'on souffle le verre, un autre où l'on étend le verre, des magasins, des entrepôts, des maisons d'habitation, des écuries et des granges, le tout estimé à 7020 livres bâloises. La production de verre se poursuivit, les contrats furent renouvelés. Vers la fin du XVIII^e siècle, on signale des difficultés de trouver du bois, tant à Biaufond qu'à Blancheroche.

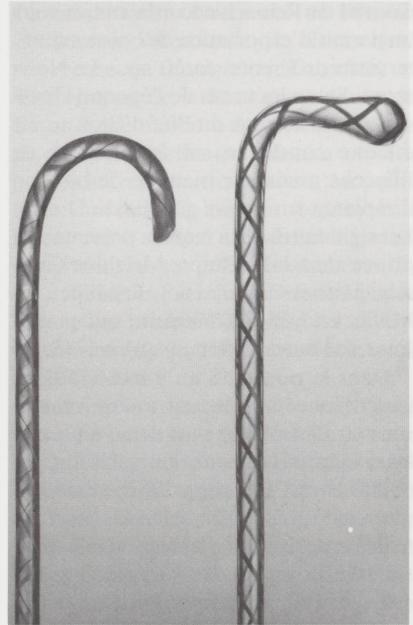
Quant au sable vitrifiable, notons le fait suivant. Le 3 mai 1787, Jean-Vernier Viatte, un des co-propriétaires, se trouvait à Saicourt où il rencontra Etienne Gressly de Laufon qui discutait avec les autorités de l'extraction et du voiturage du sable du Fuet.

Divers associés figurent encore dans l'histoire de la verrerie de Biaufond, qui continuait son activité. Après l'occupation du pays par les Français, en 1793, le dernier des verriers, Pierre-Marie Blondeau, dut fermer l'usine; il ira travailler au Bief d'Etoz.

La verrerie du Bief d'Etoz ou des Esserts Cuenod

Autre verrerie située sur la gauche du Doubs: celle du Bief d'Etoz, sise entre les Echelles de la Mort et la Goule, territoire de Charmavillers, fut une des plus importantes de la région.

On verra comme pour les deux précédentes, que cette entreprise, bien qu'en territoire français, occupa des habitants de l'Evêché, négocia avec le prince-évêque.



A droite: canne de verre, soufflée à la Verrerie de Moutier, avant 1922. Filigranes rouges, oranges, jaunes. Longueur: 113 cm. A gauche: canne de verre, fabriquée selon les anciens procédés, à la Verrerie de Moutier, essai raté, en 1953. Filigranes oranges et jaunes. Longueur: 111 cm.

Sachons en outre que cette importante usine fut de tout temps une concurrente sérieuse pour les autres; à plusieurs reprises, on lit dans les papiers officiels, que le Bief d'Etoz a voulu se porter acquéreur de Blancheroche et de Biaufond.

Le 29 octobre 1708, le prince Jean-Conrad de Reinach accorda aux verriers un permis d'exportation de bois à exploiter dans différentes forêts sous Le Noirmont. Selon les textes de l'époque, il ressort que la verrerie du Bief d'Etoz aurait dû être construite sur le territoire de l'Evêché, mais par manque de bois on l'implanta sur la rive gauche du Doubs. Les signataires de la requête présentée au prince sont J.-B. Paupe, Melchior Graisely, Michel Grasely (sic), F. Müller, G. Müller et J.-B.-F. Châtelain, qui purent jouir de l'autorisation jusqu'en 1745.

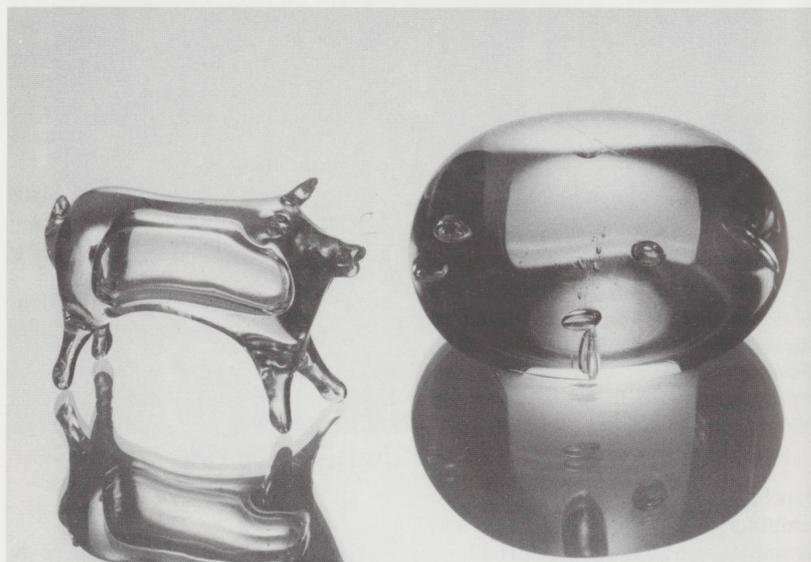
Dans la nuit du 8 au 9 mai 1758, un violent incendie détruisit toutes les maisons du Bief d'Etoz sauf deux, ainsi que les magasins. Les pertes furent évaluées à 60000 livres. Les propriétaires adressèrent une requête à Son Altesse afin d'obtenir l'autorisation d'acheter sur le territoire des Bois et du Noirmont le bois nécessaire à la reconstruction de l'usine, ainsi que celle de sortir de la Principauté les terres et le sable si possible gratuitement. Il furent autorisés à acquérir cent sapins, à prendre dans la côte du Noirmont, à condition que les fonctionnaires du prince veillent à ce que la quantité accordée ne soit pas dépassée.

Les maîtres verriers demandent, le 30 août 1763 que la verrerie des Esserts d'Illes (Biaufond) leur soit acquise à raison de 200 livres par an, mais la Cour refusa l'offre.

Au Bief d'Etoz reconstruit, on produisait environ 180000 feuilles de verre à vitre par an. Vingt personnes y travaillaient: les maîtres verriers Müller, Briot et Graisely, Joseph Müller, caissier, Mouroz, magasinier, les verriers Gas-

pard Hintzi, Jean Felsmayer, Gaspard Schmidt, Jean Sigward, Joseph Schutid, Georges Soguel, plus quatre autres, deux soudeurs, quatre gamins, un compositeur de frites et un potier.

En plus du verre à vitre, le Bief d'Etoz produisait de jolis objets: chapelets, perles artificielles, boutons, grains, gobelets, verrerie populaire peinte et gravée. On engagea un «patenôtrier» qui s'occupait de réaliser les objets de piété.



Sanglier en verre, soufflé à la Verrerie de Moutier, vers 1908. Longueur: 9,5 cm. Boule de verre, presse-papiers, soufflée à la Verrerie de Moutier, avant 1922. Diamètre: 11 cm.

Tous les objets de cette page et des pages précédentes sont exposés au Musée jurassien d'art et d'histoire, à Delémont.

(Photos Laurent Enard, Delémont.)

Le 19 août 1774, le roi Louis XVI accorda aux verriers nommés plus haut des lettres patentes qui leur accordaient l'autorisation de flotter du bois dans le Doubs, et qui les exemptaient de toute imposition, sauf de la capitation.

Au Bief d'Etoz, on utilisait un four de verrier bourguignon. Il est oblong, à l'intérieur et dans les deux flancs sont deux sièges ou bancs sur chacun desquels on assied cinq creusets ou pots de terre que l'on remplit de matières vitrifiables. Devant chaque creuset, il y a un trou que l'on appelle ouvreau par lequel les verriers puisent les matières avec la canne lorsqu'elles sont fondues pour les travailler. « Au milieu est une voûte où la flamme se jouant de réverbère sur les creusets ; aux extrémités, sont deux trous ou soubiraux par lesquels on tire le bois dans le four. »

Tandis qu'elle est en pleine expansion, — on parle vers 1774 de 25 « gentilshommes verriers » — la verrerie du Bief d'Etoz guette toujours d'un œil envieux celle de Biaufond (ou Essert d'Illes), et le 3 juillet 1779, elle s'adresse à Porrentruy, offrant 175 livres par an, pour bénéficier de sa concession. On eut beau démontrer au prince que Biaufond ne pourrait pas se maintenir, avancer cent arguments, rien n'y fit. On dirait aujourd'hui dans le jargon des affaires que le Bief d'Etoz ne « contrôla » pas Biaufond.

Vint la Révolution. Le Bief d'Etoz fut sans doute déclaré propriété nationale,

comme appartenant aux nobles de Montjoie. La verrerie fut achetée par Pierre-Marie Blondeau l'aîné, le même qui avait repris Biaufond. Il se mit à fabriquer des objets destinés au culte catholique : calices, ciboires, etc. devant servir à remplacer ceux de métal précieux qui avaient été confisqués. Plus tard, on suivit la mode d'alors et l'on décora les objets en verre d'emblèmes révolutionnaires.

Mais peu à peu et malgré les mesures prises par le conseil départemental, l'usine tomba en décadence et ce fut bientôt la ruine totale. Comme celle de Blancheroche, comme celle de Biaufond, la verrerie du Bief d'Etoz avait vécu. Un des propriétaires, Etienne Gressly, se rendit à Laufon, tout en conservant une partie de ses biens sur les bords du Doubs. Nous retrouverons cet homme plus loin.

La verrerie de Lobschez ou Vieille Verrerie

Celle-ci compte parmi les plus anciennes verreries de l'Evêché de Bâle. Elle est située sur la rive droite du Doubs, presque en face de Clairbief, commune de Soubey.

Le premier document qui fasse mention d'un projet de construction de cet

établissement est une lettre du grand bailli de Saint-Ursanne, Jean-Claude Breitenlandenberg, datée du 19 avril 1657, relatant diverses démarches de verriers à ce sujet.

Le 2 mars 1659, le contrat fut signé entre le grand bailli et les maîtres verriers Jacques Wäber, bourgeois de Bienne, Guillaume Warnourris de Tremoland (on pense qu'il s'agit de Tramelan) et Turs Hintzet de la Rassoniere, terres de Berne. Les conditions de l'acte sont à peu de chose près celles qui furent acceptées par les autres verreries sauf sur un point qui a trait à la religion. Les verriers pouvaient rester fidèles au calvinisme mais ils devaient respecter les dimanches et fêtes solennelles ; il leur fut recommandé de ne point incommoder autrui. La redevance annuelle était de 19 livres à payer à la Saint-Martin.

Survinrent toutes sortes de difficultés, surtout à cause de la religion. Le 27 août 1662, il fallut conclure un nouveau marché ; celui-ci fut signé par Jacob Weber, Georges Goudat, Melchior Schmidt, Wilhelm Warnuri et Germain Raspieler. (On ignore pour quelle raison les noms des premiers signataires ne figurent plus au bas du contrat.)

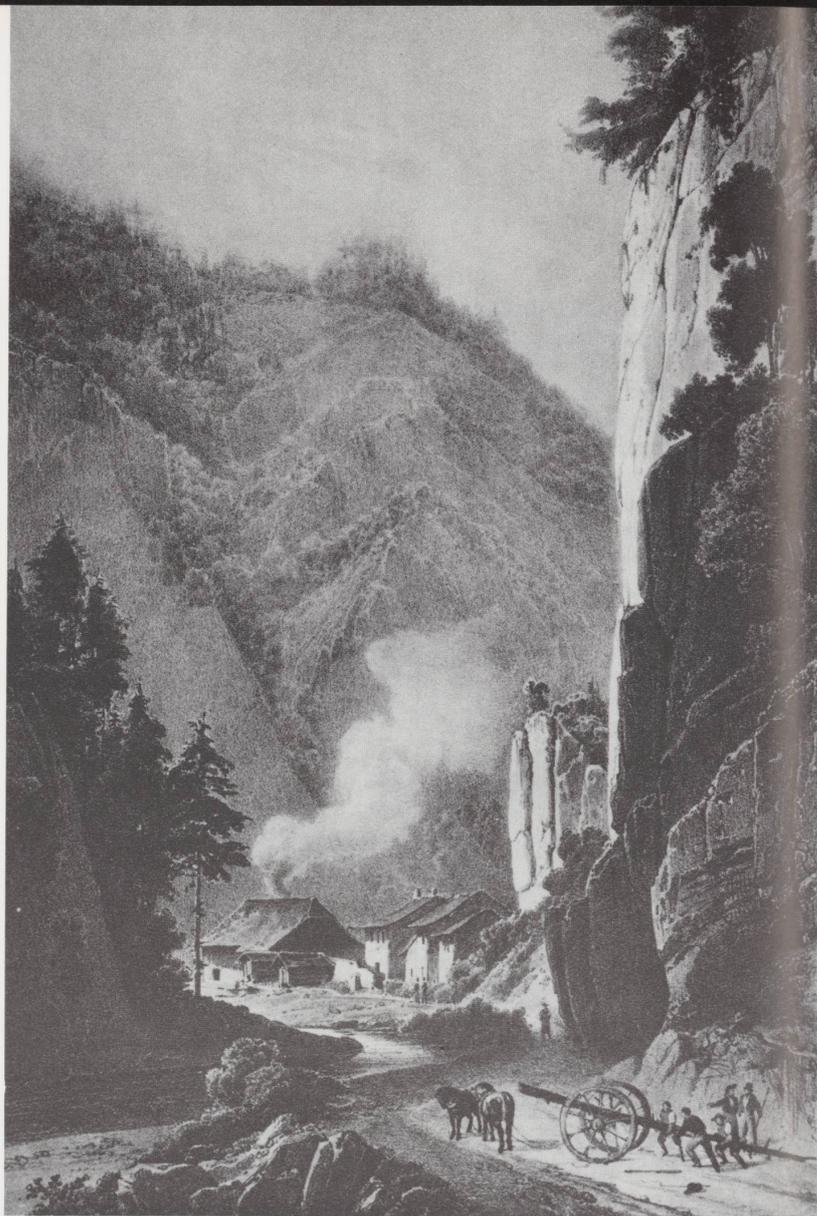
La date de l'ouverture de la verrerie n'est pas connue. Mais le 2 avril 1664, le lieutenant de la Prévôté de Saint-Ursanne, J.-B. Haas, écrit à la Cour que le maître verrier Wäber est décédé et qu'il doit à Son Altesse la plus grande partie

des droits sur la verrerie. Les ouvriers catholiques paieront à sa femme et à ses enfants la part de l'usine estimée à 500 livres, tandis que Imer Nicolet doit à ces mêmes ouvriers 33 couronnes suisses qu'il offre de régler petit à petit.

Les ouvriers catholiques et protestants ne vivent pas en bonne intelligence. Le lieutenant pense qu'il faudrait vendre l'usine au plus offrant.

La petite verrerie de Lobschez était composée d'une douzaine de maisons; le sable vitrifiable qu'on y utilisait provenait de Saules et de Saicourt. Il est question de cette matière première dans un protocole signé J.-J. Wicka, lieutenant de Moutier. On notera au passage les distances accomplies par les porteurs de sable sur de mauvais chemins...

Nous voici en 1688: un des fils de Melchior Schmidt épouse l'héritière d'un verrier de Ligsdorf (près de Winkel en Alsace), puis les droits annuels ne sont plus honorés, les verriers se sont retirés à Blancherobe dans la seigneurie de Montjoie. En 1696, la verrerie de Lobschez est cédée à Nicolas Choffat de Soubey qui en fait l'acquisition pour le compte de Jean-Baptiste Inard de Roches. On retrouvera le nom de Pierre Raspieler parmi les ouvriers qui reprirent l'établissement de Court, en 1699; il venait de Lobschez. Un peu plus tard, on construisit la Neuve Verrerie un peu en amont de l'ancienne, mais rien, pas un papier ne prouve qu'on y aurait produit du verre.



Ancienne verrerie de Roches selon une gravure de l'époque. C'est de cette usine qu'est parti Césaire Châtelain afin de fonder la verrerie de Moutier.

C'est la fin des verreries du Doubs qui pendant plus d'un siècle avaient animé les côtes sauvages et la vie des habitants de cette vallée.

Sur la Birse : la verrerie de Chaluet ou de Court

En même temps que des verreries s'installaient sur les rives du Doubs plusieurs usines furent implantées le long de la Birse. A Chaluet, commune de Court, on découvre des gisements de minerai de fer, d'argile et de sable; il n'y a qu'un ruisseau qui se jette dans la Birse. La verrerie a été fondée par un acte du 21 novembre 1657. Les comptes de la recette de Moutier-Grandval font état des droits perçus auprès de Benoît Monnin de Boujean et consorts : annuellement 84 livres dont la moitié reviennent au Chapitre et l'autre à la recette. Le contrat a été signé pour quatorze ans.

Relevons les noms de quelques ouvriers qu'on verra plus tard dans l'acte de création d'une nouvelle usine : Hans Robichon, Christophe (ou Stofel ?) et Hans Fleury ou Flury. Benoît Monnin a payé la redevance jusqu'en 1685/86.

L'usine de Chaluet semble aller son petit train alors que certains verriers ont l'idée d'en ouvrir une autre à Court. Ils demandent au prince de leur mettre en

location le bois de la Belle Côte et insistent sur l'utilité d'une nouvelle verrerie. Le receveur de Moutier et le Chapitre rédigent un acte qui est signé le 2 janvier 1673. Le bail prévoit que les verriers recevront le bois de la Belle Côte, sur le territoire de Court, pour une durée de 25 ans, qu'ils peuvent y construire leur hutte (ou verrerie) ainsi que leurs loges, le tout restant propriété de l'évêque et du chapitre à l'expiration du marché. Le cens était de 30 livres bâloises par an.

Ont signé le document : Robichon de Rosières, seigneurie de Soleure, Adam Siguart (sic) et Hans Schell, les deux de Saint-Blaise, en Forêt-Noire, Hans et Stoffel Flury frères, de Velier (probablement Envelier); les représentants de l'évêque étaient : Jean-François de Wessenberg, châtelain à Delémont, J.-J. Wicquat (sic), lieutenant, et Ursanne Mahler, receveur à Moutier, tandis que Messire Jacques-Wolfgang de Staal et Jean-Vernier Mahler, chanoines, signèrent l'acte au nom du Chapitre de Moutier-Grandval.

Voici les noms des maîtres verriers : Joannes Grässel¹ de Rottwasser (Forêt-Noire) et maire en la verrerie de Court, Hans-Jacob Schmid de Saint-Blaise (Forêt-Noire), Michel Hug, de Rosières, Adam Schell, de Saint-Blaise (Forêt-Noire), Christ Grässel, de Rottwasser

¹Gräsel est peut-être l'ancêtre des Gräsly ou Gresly.

(Forêt-Noire), Pierre Raspieler de la verrerie de Lobschez, Elisabeth Mäguelin, de Rosières, veuve de Hans, et Christ Alleman de la Schaffmatt, demeurant à la verrerie de Ferrette.

Un nouveau contrat pour l'exploitation du bois est passé en 1714. Les maîtres verriers ne sont plus que trois. Un incendie anéantit l'usine en 1719.

La verrerie fut-elle reconstruite ? Ou avait-on fait provision de verre ? Il n'existe pas de renseignements à ce sujet. Toujours est-il que le 10 juillet 1728, Michel Hug fournit le verre destiné à la nouvelle église de Courtételle, et qu'en 1732 la verrerie de Court livra 1200 vitres pour les fenêtres de celle de Movelier.

Certains documents renseignent sur la fabrication ; outre le verre à vitre, Court faisait des verres de table. La ville de Delémont a dû en acheter, une livraison a été faite à l'abbaye de Bellelay.

D'une façon générale, on peut supposer que des objets de ce genre ont été façonnés là où se trouvaient les Gresly, les Sigwart, les Schell et les Robichon. Ils se donnaient la peine de décorer leurs verres dans le style de la Forêt-Noire que nous appelons en Suisse «verres de Flueli». C'était aussi la production habituelle des Raspieler à Blancheroche et des Gresly au Bief d'Etoz, et l'explication du fait que les verres du Doubs ont tant de ressemblance avec ceux de l'Entlebuch et du Sud de l'Allemagne.

Quiquerez rappelle que ces familles n'avaient pas de domicile fixe, elles allaient d'une verrerie à l'autre, selon qu'il y avait du travail et du bois.

La verrerie de Roches

Bâtie dans un site pittoresque qui inspira les peintres et les écrivains de passage, la verrerie de Roches, en aval de ce village, a été fondée par un Français nommé Gérard (dont on ne connaît pas le prénom), qui avait épousé une demoiselle Graiselî (sic). Gérard avait d'abord eu l'idée d'implanter son usine à Delémont, au confluent de la Birse et de la Sorne. Mais il préféra l'ancienne Prévôté car elle n'était alors pas rattachée à la France. Il fut mis en relation avec un propriétaire de forêts, Charles-Théodore Schafter, de Moutier ; les deux hommes s'associèrent et constituèrent la Société Schafter, Gérard & Cie. C'était en octobre 1797. Plus tard, Gérard vendit sa part à MM. Koetschet, Brunner et Coste, lesquels la cédèrent à Liomin Fils. La raison sociale devint dès lors Schafter, Liomin Fils & Cie.

La société fabriquait du verre fin, bleu, vert, noir et du verre à vitre. En 1817, Célestin Châtelain quitta définitivement Blancheroche car il acheta l'établissement de Roches. Châtelain était apparenté aux Gresly par sa mère et l'on verra plus loin qu'il travailla avec Etienne Gresly. En 1840, il céda l'entreprise à la

famille de ce dernier qui se vit obligée de la fermer vers 1853, année où le Bâlois Laroche-Vez la prit en location.

L'histoire de la petite verrerie semble s'arrêter là. Plus tard, des maisons d'habitations furent occupées par des ouvriers de l'usine de Choindez, puis détruites.

Mais de Roches, Célestin Châtelain porta son art à Moutier. Nous y reviendrons.

La verrerie de Laufon

Un Soleurois, Joseph Keller, acheta des forêts dans le Guldental, vers la fin du XVIII^e siècle. Ayant beaucoup de bois à sa disposition, Keller eut l'idée d'installer une verrerie dans la région de Laufon. Il consulta à ce sujet Etienne Gresly du Bief d'Etoz qui l'encouragea. A deux kilomètres et demi au sud-ouest de Laufon, mais à proximité de Bärschwil, on commença la construction de l'usine en 1779. Elle entra en activité en 1782, avec une patente d'Etienne Gresly.

Après le décès de Joseph Keller, son fils Xavier reprit l'affaire, en 1782 déjà. Les abattages considérables de bois dans le Guldental provoquèrent des ennuis à Xavier Keller qui acheta alors l'ancienne fonderie de Bärschwil, la « Schmelzi » située sur la rive gauche de la Birse, soit sur les terres de l'Evêché. Il obtint l'autorisa-

tion d'installer une verrerie en ce lieu, avec la collaboration d'Etienne Gresly.

En même temps que l'autorisation, Keller et Gresly furent mis au bénéfice du droit de passage pour le bois exporté des baillages de la Birse, bien que la verrerie ne fût pas située en pays soleurois. La verrerie de Laufon et celle du Guldental étaient exploitées alternativement. Après chaque campagne, en effet, la reconstruction des fours brûlés devenaient nécessaire et, comme on tenait à ne pas laisser les ouvriers inoccupés pendant ce temps, on les employait dans la verrerie voisine, tandis que les fumistes accomplissaient leur tâche de l'autre côté de la rivière. Cette alternance permettait un travail continu.

Etienne Gresly, soucieux de produire un verre limpide, cherchait à se procurer du sable fin ; c'est au Fuet qu'il en trouva pour les deux verreries.

Les deux associés, vers 1790, se disputèrent. Keller aurait voulu l'affaire pour lui seul. Dame, elle commençait à devenir rentable ! Il finit par céder sa part à Gresly, fit de la « Schmelzi » une auberge où venaient les ouvriers de son ex-associé... ce dernier s'était vu interdire par Keller d'en ouvrir une pareille !

Gresly, qui était toujours Franc-Comtois, demanda la bourgeoisie mais on le craignait : il était riche. Le Conseil de Soleure ne lui accorda qu'une attestation de domicile... Cet « étranger », tout de même !...

Etienne Gresly mourut et, en 1808, sa veuve, une femme énergique, obtint la prolongation de la concession pour vingt ans. Son fils Xavier sut donner un bel essor à l'entreprise; il vendait ses produits à Mayence, à Francfort, plus tard uniquement en Suisse car les droits de douanes étaient élevés. Ce fut une période prospère pour la verrerie de Laufon.

Vers cette époque se posa la question de la construction d'un établissement similaire à Waldenstein (Beinwil), afin d'employer les grandes quantités de bois que la famille Gresly avait acquises en

Bâle-Campagne. Cette verrerie nous intéresse car elle devait permettre l'alternance du travail avec celle de Roches qu'exploitait Célestin Châtelain apparenté aux Gresly. Vers 1835/40, on construisit à Waldenstein; l'usine fut alimentée, ainsi que Roches, avec le bois de Bâle-Campagne.

Les relations de famille facilitèrent la conclusion d'un cartel des prix, en 1842, et d'autres arrangements pour le bois, le sable, la terre réfractaire. Les Gresly avaient le sens des affaires. Famille nombreuse (huit frères et sœurs), elle se dis-

persa. Le verre s'oxydait, le stock devint invendable, les revers commencèrent. Il fallut liquider Laufon en 1849, Guldental en 1850.

Autres verreries

Dans un rayon proche, citons la verrerie de Lucelle qui eut une activité de 1656 à 1793, où se trouve le hameau de Glas-hütte. Celle de Bellelay fut créée en 1860, fermée en 1879. On fit du verre au Refrain et à la Bouège, sur le Doubs. L'histoire de la verrerie de Saint-Joseph (Gänsbrunnen) est tourmentée, liée de loin à celle des verreries jurassiennes.

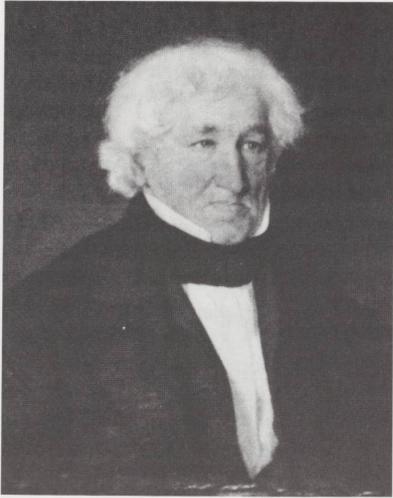
La verrerie de Moutier

C'est la plus récente, la plus importante, la seule qui a subsisté alors que toutes les autres ont disparu. En 1991, la verrerie de Moutier fêtera son 150^e anniversaire. Elle a été fondée par Célestin Châtelain² — qui quitta Blancheroche puis Roches — en 1841; il commença par acheter la tuilerie sise au Pré Colin Marchand et trois autres terrains voisins pour

² Les actes officiels relatent qu'aux expositions de l'industrie suisse à Berne en 1827 et en 1857, Célestin Châtelain, fondateur des Verreries de Moutier, décrocha chaque fois une médaille d'or, et en 1867, à Paris, une médaille de bronze.



La verrerie de Moutier en 1903. On aperçoit l'ancienne église catholique maintenant détruite et, tout au fond, le village.



Célestin Châtelain, fondateur de la verrerie de Moutier en 1841.

une somme de 800 louis d'or, soit 12000 livres suisses. Ces propriétés appartenaient à Charles-Henri Moschard, docteur en médecine et juge au Tribunal de Moutier, qui céda en même temps un droit de prise d'eau à la digue existant sur la Birse.

Auguste-Joseph-Célestin Châtelain, propriétaire de la verrerie, habitait alors à Delémont. Après sa mort en 1864, la manufacture fut exploitée par sa veuve, puis par son fils Alfred qui la dirigea jusque vers 1883. Le gendre d'Alfred, Charles-Marie-Anselme Marchal, reprit

l'entreprise; déclaré en faillite, il quitta l'usine le 14 juillet 1887. Quand la nouvelle verrerie ouvrit ses portes, elle employait une centaine d'ouvriers spécialisés. Parmi ses produits, on note le verre à vitre, des tuiles et des verres colorés. A Zurich, en 1883, la Verrerie de Moutier s'est distinguée en exposant un superbe pavillon tout en verre qui fit sensation.

En 1887, l'entreprise devint une société anonyme, Verreries de Moutier S.A. dont les actionnaires principaux furent tour à tour des ingénieurs verriers et des banquiers. Il n'y a pas que le statut juridique qui changea: en 1894, on construi-

sit le premier four à bassin d'après un modèle français.

Du 9 janvier 1894 au 15 juin 1901, le propriétaire fut E. Grandpierre, ingénieur-verrier, puis de 1901 à 1903 la verrerie passa aux mains de A.-M. Ehinger, banquier. Lui succèdent, sous une raison sociale différente — Société en nom collectif — J.-B. Boichot jeune et J. Ribollet, qui agrandirent l'usine. Puis elle redevint une société anonyme de 1910 à 1922. Entre-temps, en 1919, un incendie ravagea la verrerie et il fallut deux ans pour reconstruire tout l'appareil de production.



La verrerie de Moutier en 1913.

Propriété R. Hayoz.

1923 demeure une date clé: dès cette époque, la Compagnie des Verreries de Moutier adopte le système Libbey-Owens, procédé d'origine américaine et belge qui permet d'étirer horizontalement le verre de manière automatique.

Puis, en 1947, la verrerie introduit le procédé de fusion électrique et l'étirage se fera par le système Fourcault selon lequel le ruban de la masse en fusion s'étire verticalement, entraîné et maintenu qu'il est par une série de rouleaux montés dans une sorte de canal où il est progressivement refroidi.

En 1976, les fours seront définitivement éteints. La Verrerie de Moutier et Verres industriels S.A. produisent des verres spéciaux connus dans le monde entier. Cela est une autre histoire...

A propos du verre

Nul ne sait si la découverte du verre est le fait du hasard ou le fruit de patientes recherches. Les anciennes fresques égyptiennes montrent déjà toutes les phases du soufflage du verre. L'art de la verrerie a commencé à se répandre à Rome à l'époque où le Christ est né, plus tard à Byzance, à Venise (sur l'île de Murano) qui développa considérablement la fabrication en l'affinant.

Au Moyen Age, on trouve du verre au nord des Alpes sous forme de simples récipients forestiers, c'est-à-dire une matiè-

re verte, trouble, peu transparente, mais dure et résistante. Pendant la Renaissance, l'emploi du verre à vitre prend un essor important. Jusqu'à cette époque, châteaux et maisons d'habitation n'ont que des couvertures en guise de fenêtres, fermées par des toiles de lin, du parchemin ou du papier transparent. Vers le milieu du XV^e siècle, les premières fenêtres vitrées apparaissent, composées de plaques de verres cerclées de plomb et fixées entre elles par un cadre de fer.

Le soufflage

Longtemps les vitres et les objets de verres ont été fabriqués par la méthode du soufflage. (C'est encore le cas pour beaucoup de verres de table et autres récipients.) A l'aide d'une canne creuse en fer, le «cueilleur» prélevait du verre en fusion et le passait au souffleur. Celui-ci, soufflant alors de toute la force de ses poumons, transformait la pâte en un cylindre allongé. Le manchon ainsi obtenu



Ouvrier verrier au travail, muni de gros gants et de lunettes protectrices.

nu était ensuite fendu, réchauffé, étendu, aplani. Le découpage permettait d'obtenir la vitre suivant les dimensions utiles.

Ces conditions de travail étaient précaires et d'un faible rendement ; les souffleurs accomplissaient une besogne qui mettait leur santé à l'épreuve.

L'art du verre fut considéré comme un travail noble. En France, les verriers étaient appelés gentilshommes. C'était une caste de gens respectés qui gardaient

jalousement les secrets de fabrication, ne les transmettant que de père en fils.

Matières premières

Le sable de quartz, la chaux et un sel de soude (sulfate ou carbonate) et des débris de verre constituent les principales matières premières entrant dans la fabrication du verre. A cela s'ajoutent des pro-

duits affinants et colorants. Le sable de quartz brun pour le verre vert contient environ 65 % de silice, 8 % d'argile, 3 % de fer, 18 % de chaux, 4 % de magnésie. La présence du fer dans le sable donne au verre sa teinte verte.

Le sable de quartz blanc contient 99,2 % de silice et 0,01 % de fer. La chaux, après le sable de quartz, est le second des composants du verre. Le minerai de manganèse, colorant, donne au verre, en combinaison avec le fer, une teinte vert jaune.

La fusion des matières s'obtient à 1500 degrés. L'usine de Moutier, la seule parmi celles que nous décrivons, est passée du bois au gaz — qu'elle produisait elle-même — pour obtenir la fusion des matières premières.

Anne-Marie Steullet
Moutier



Groupe d'ouvriers verriers. Cette photo date de 1890 ou 1900; elle a été prise à Moutier.

Propriété R. Hayoz

Sources

Gustave Amweg, *Arts appliqués*, deuxième tome de *Les Arts dans le Jura bernois*, 1941.

Auguste Quiquerez. Documentation de la Verrerie de Moutier.

Roger Hayoz, fondateur du Musée prévôtis de l'industrie.

UNE MAISON RURALE DE L'AN 1865

Objets en verre

Le Musée jurassien possède des objets en verre fabriqués dans les anciennes verreries (cannes, verres, etc.).

Des particuliers ont des verres signés : Verrerie de Bellelay.

Au Musée national suisse de Zurich, on voit des gobelets, flacons, carafes gravés provenant des verreries du Doubs (Amweg).

Le Musée d'histoire de Neuchâtel possède un verre avec la crose de Bâle surmontée d'une couronne de prince (Amweg).

La famille Feltin est propriétaire de deux carafes qui proviennent de Grandgourt, elles sont en verre taillé et comportent les armoiries dorées de l'abbé Werner Briselance, de Bellelay.

De la verrerie Gresly de Laufon sont restées plusieurs exemplaires de flacons, verres, vases, carafes, etc. des années 1815 à 1840 (Amweg).

Moutier G^e Val. le 1^{er} Juin 1852.

Monsieur J. M. M. de Besen D. de C.

les marchandises et les désignés et à lui expédiés par Zurich par voie de terre
à raison de fr. 50^{ts} payables à 6 mois de la date de la facture, ou sous 5 %
d'escompte en cas de paiement comptant.

Marques	Quantité	Unité	Dimensions	Force	Qualité	Prix de vente	Observations	Sommes
J.M.	14134	110	24/12	1	3	35 ^g		fr. 52.50
	14135	100	34/16	4		72		78
	14136	80	30/16			66		52.80
	14137	80	1/2			66		52.80
							4 faiseurs et cont. 1.50	6
							<i>J.M.M.</i>	fr. 222.10
								171.28
								412.80
								168.22
								612.68

Je soussigné, J. M. M. de Besen D. de C. propriétaire des Verreries de Moutier G^e Val.
En ce lieu le 1^{er} Juin 1852.
J. M. M. de Besen D. de C.

Facture du 1^{er} juin 1852, signée par le fondateur et propriétaire des Verreries de Moutier. On notera la riche décoration du papier commercial de l'époque !

Faint, illegible text in the top left section of the page.



Faint caption text located below the large rectangular area.

Illegible text in the top right section of the page.

Illegible text in the bottom right section of the page.

U

I
De
fus
j'ai
scu
nes
fait
aill
exe
suj
C
Cer
je



Fig.